

BARÈME ABJTH APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2023

Le minimum annuel de facturation est de 75€ HT.

TYPE	BARÈME 2023 (€ HT/TONNE) HORS MODULATION
Machines thermiques	150 €
Consommables et accessoires	74 €

ECOLOGIC REP ABJ Thermique - version Mars 2025